Droit des obligations A Contrats

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours de droit des contrats comprend trois parties:

- La définition du contrat et la description de sa place au sein du droit privé et du droit des obligations en particulier

- L'étude des règles relatives à la formation du contrat, ainsi que les conséquences de leur non-respect

- L'étude des effets du contrat valablement formé, tant entre les parties contractantes qu'à l'égard des tiers

Compétence à acquérir :

Connaissances fondamentales en droit des contrats

Rédaction de dissertations juridiques

Lecture et interprétation des décisions judiciaires

Lecture et compréhension de clauses contractuelles

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (interrogation et galop d'essai): 50% de la note finale
Examen final (dissertation): 50% de la note finale

Bibliographie, lectures recommandées :

A. BENABENT, *Les obligations,* LGDJ Domat, 19ème éd. 2021;

M. FABRE-MAGNAN, *Droit des obligations*, PUF - Thémis 6ème éd. 2021;

J. FLOUR, J.-L. AUBERT, E. SAVAUX, *Droit civil, Les obligations, t. I, L'acte juridique*, Sirey université, 16ème éd. 2019 ;

C. LARROUMET, S. BROS, *Traité de droit civil, vol. 3, Les obligations, le contrat*, Economica, 10e édition 2021;

Ph. MALAURIE, L. AYNES, Ph. STOFFEL-MUNCK, *Les obligations*, LGDJ, 11ème éd. 2020 ;

F. TERRE, Ph. SIMLER, Y. LEQUETTE, F. CHENEDE, *Les obligations*, Dalloz précis, 12ème éd. 2018;